

Vous souhaitez vous installer en Languedoc ?

Société

Nous vous invitons à consulter la documentation sur les conditions d'installation disponible sur le site Internet languedoc.msa.fr

► Quelles démarches devez-vous effectuer pour être affilié à la MSA ?

Après votre inscription auprès du Centre de Formalité des Entreprises (C.F.E.), vous devez transmettre à la MSA du Languedoc, les documents suivants (1) :



► Pièces d'état civil à fournir à votre MSA :

- Copie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport si vous êtes né en France
- Extrait d'acte de naissance avec filiation et une copie recto verso de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport si vous êtes né hors France Métropolitaine
- Autorisation de travail sur le territoire français si vous êtes de nationalité étrangère hors EEE

► Documents à compléter et à retourner à votre MSA :

- Questionnaire ci-joint à adresser à votre MSA quelle que soit l'activité que vous exercez
- Statuts de la société PV Assemblée Générale
- Extrait KBIS (sauf pour les indivisions)
- Déclaration d'activité agricole si vous exercez une activité d'élevage, de maraîchage ou de cultures légumières
- Demande d'affiliation en qualité d'entrepreneur de travaux forestiers si vous exercez une activité forestière

► Vous avez besoin d'un accompagnement pour compléter votre dossier ?

Vous pouvez nous contacter par téléphone ou vous rendre dans une de nos agences.

► A quel moment votre dossier sera-t-il instruit ?

Dès réception de l'ensemble des documents, la MSA instruit votre dossier et vous adresse une notification d'affiliation si les conditions sont remplies. Dans le cas contraire, vous recevrez une notification de rejet d'affiliation.

Vous pouvez désormais vous inscrire sur notre site Internet avec le numéro d'immatriculation ou SIREN qui vous a été communiqué par votre MSA afin d'effectuer vos futures démarches en ligne.

(1) Imprimés disponibles sur le site Internet languedoc.msa.fr ou sur simple demande auprès de la MSA du Languedoc

(2) Coordonnées disponibles sur le site Internet languedoc.msa.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE

GARD

Centre de Formalités Des Entreprises

Création d'une SOCIETE

- Formulaire M0A dûment complété et signé (NB : signature sur chaque feuillet)
- NSM pour chaque dirigeants et/ou Membres Exploitants **et** NSP pour chaque Aide Familial ou Associé d'Exploitation de chaque exploitant, dûment complétés et signés

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

POUR LA PERSONNE MORALE

- Nîmes**
BP 8005
1120 Route de Saint-Gilles
30023 Nîmes cedex 1
Tél. : 04 66 04 50 60
Fax : 04 66 04 50 61
- 2 exemplaires originaux des statuts enregistrés par le Centre des Impôts dont dépend le siège de la société
 - Ou 2 expéditions s'ils sont établis par le notaire

**NB : AU MOMENT DE L'ENREGISTREMENT, VOUS MUNIR DE 4 EXEMPLAIRES ORIGINAUX MINIMUM :
2 POUR LE RCS - 1 POUR LES SERVICES FISCAUX - 1 POUR LE DECLARANT**

Antenne d'Alès
Maison de l'agriculture
"Porte des Cévennes"
4A chemin des caves
30340 Saint-Privat-des-Vieux
Tél. : 04 66 86 29 80
Fax : 04 66 30 74 50

- Journal d'annonces légales la page entière en original (voir CFE).
- Ou Copie de la demande de publication comportant le nom du journal d'annonces légales ainsi que la date d'envoi et de parution.

Antenne de Bagnols-sur-Cèze
Maison de l'Entreprise
ZA de l'Euze
Rue Fernand Jarrig
30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél. : 04 66 39 60 60
Fax : 04 66 39 60 61

- Si le gérant est non statutaire : 2 exemplaires du PV de l'Assemblée Générale le nommant, certifiés conformes du gérant.

- Attestation de siège social avec le terme « propriétaire » (voir CFE) et copie de la taxe foncière ou attestation notariée.

POUR LE(S) GERANT(S)

Antenne Rhône-Vistrenque
Domaine de Donadille
30230 Rodilhan
Tél. : 04 66 20 44 84
Fax : 04 66 20 44 84

Personnes physiques

- Extrait d'acte de naissance (Mairie du lieu de naissance).
- Ou Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité, accompagnée d'une déclaration de filiation (si elle ne figure pas sur les documents fournis).
- Déclaration sur l'honneur de non-condamnation pénale (voir CFE).

Antenne du Sommiérois
67 av. de la Calmette
30250 Villevieille
Tél. : 04 66 80 58 36
Fax : 04 66 93 01 05

- Si nationalité étrangère, nous contacter.

Antenne d'Uzège-Gardonnenque
Chemin de la Flesque
30700 Uzès
Tél. : 04 66 22 58 36
Fax : 04 66 59 68 62

PIECES DESTINEES A LA MSA

- 1 simple copie des statuts.
- 1 copie du procès verbal désignant le(s) gérant(s) si il(s) n'est (ne sont) pas mentionné(s) dans les statuts.

Antenne du Viganais
Maison de la Formation et des Entreprises
30 B route du Pont-de-la-Croix
30120 Le Vigan
Tél. : 04 67 82 36 10
Fax : 04 99 92 01 01

- 1 copie de l'agrément délivré par la DDTM (GAEC)
- 1 copie recto-verso de la carte d'identité ou un extrait d'acte de naissance des SERFEL membres de la société.

517 chemin d'Asport
30800 Saint-Gilles
Tél. : 04 66 87 00 22
Fax : 04 66 87 04 62

- Pour les étrangers : un extrait d'acte de naissance avec filiation complète et traduction en français.

FRAIS D'IMMATRICULATION AU RCS ET AU CFE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 183 000 041 00032
APE 9411Z
www.gard.chambagri.fr

- Chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de
 - Chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture du Gard de 60 €.
- Attention : ces documents constituent la base de toute création de société.
Des pièces supplémentaires sont demandées en fonction du type de société créée.**